

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
9 FÉVRIER 2021
PROCÈS-VERBAL**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue en huis clos (sans public) et en visioconférence le 9 février 2021 à 18h30.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire suppléant
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance en huis clos
- 1.4. Questions et demandes du public reçues par courriel
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 19 janvier 2021
- 1.7. Adoption du règlement d'emprunt pour la réalisation d'un espace jeux d'eau et la construction d'un bâtiment de service
- 1.8. Tenue d'un registre référendaire : règlement d'emprunt 2021-001
- 1.9. Adoption du règlement d'emprunt 2021-002 pour la mise aux normes des installations septiques individuelles
- 1.10. Vente pour taxes 2021 : adoption de la liste des immeubles à être vendus
- 1.11. Vente pour taxes 2021 : autorisation d'encherir et acquérir certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes
- 1.12. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier : demande d'aide financière
- 1.13. Rupture de bail avant terme par Internet Papineau : décision

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de janvier 2021
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 janvier 2021
- 2.3. Budget 2021 : autorisation de versement des dons, commandites et soutiens financiers
- 2.4. Autorisation de paiement : plans et devis parc de jeux d'eau
- 2.5. Quote-part MRC Papineau et Parc industriel régional vert de Papineau : autorisation de paiement

3. Ressources humaines

- 3.1. Autorisation d'embauche de 2 pompiers
- 3.2. Association des directeurs généraux du Québec : paiement de la cotisation annuelle
- 3.3. Acceptation d'une proposition de services professionnels modifié pour la réalisation du maintien de l'équité salariale et la révision des échelles salariales et conditions de travail des cols blancs et cols bleus.
- 3.4. Chef d'équipe au service des travaux publics : autorisation de lancer un appel de candidatures

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Nettoyage du garage municipal : octroi d'un contrat
- 4.2. Autorisation d'achat d'une pompe submersible pour la mise en inventaire

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistique janvier 2021 du service de sécurité incendie
- 5.2. Autorisation d'achat : embarcation de sauvetage sur glace
- 5.3. Autorisation d'achat d'un lavoir et d'une armoire de séchage pour les habits d'intervention

- 5.4. Autorisation d'achat de pneus
- 5.5. Acquisition d'un nouveau camion citerne : mandat à la direction générale et au directeur du service des incendies
- 6. Urbanisme et gestion du territoire**
 - 6.1. Dépôt des statistiques mensuelles les sur l'émission des permis et certificats
 - 6.2. Demande de dérogation mineure 2020-315 : décision
- 7. Environnement**
 - 7.1. Appui aux démarches du comité et autorisation de rencontrer les représentants de la MRC en matière de gestion des matières résiduelles
 - 7.2. Dépôt des statistiques annuelles 2020 pour les matières résiduelles
 - 7.3. Calendrier 2022 : thématique environnementale
 - 7.4. Renouvellement de mandat de madame Nicole Beauchamp au comité consultatif en environnement
- 8. Loisirs, culture, famille**
 - 8.1. Dépôt des statistiques mensuelles à la bibliothèque
 - 8.2. Jeux d'eau : proposition pour finalisation des plans et devis
 - 8.3. Jeux d'eau : proposition pour surveillance de chantier
 - 8.4. Parc du chemin Servant : proposition de service pour plan d'aménagement
 - 8.5. Autorisation d'achat d'une traceuse pour les sentiers des Montfortains
 - 8.6. Autorisation d'achat de chaises pour le centre communautaire
- 9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance**
 - 9.1. Varia
 - 9.2. Questions et demandes du public
 - 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE SUPPLÉANT

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2 et maire suppléant
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

Était absent :

Monsieur Christian Beauchamp, maire

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire suppléant, Monsieur Paul Gagnon

1.3 2021-02-032 OUVERTURE DE SÉANCE EN HUIS CLOS

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres

à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 qui introduit la nécessité que la séance doit désormais rendre publique, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos dans le sens de sans public ainsi qu'en visioconférence et que conformément au décret 2020-029 du 26 avril 2020, la présente séance sera enregistrée et mise à la disposition du public dans les plus brefs délais.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.4 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC REÇUES PAR COURRIEL

Monsieur Sauriol veut savoir si le développement du projet de halte routière progresse.

1.5 2021-02-033 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2021-02-034 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 19 JANVIER 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 19 janvier 2021.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.7 2021-02-035 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA RÉALISATION D'UN ESPACE JEUX D'EAU ET LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE SERVICES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil adopte le règlement d'emprunt 2021-001 au montant de 661 788 \$ permettant la réalisation d'un espace de jeux d'eau et la construction d'un bâtiment de service.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2021-02-036 TENUE D'UN REGISTRE RÉFÉRENDAIRE : RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2021-001

ATTENDU l'adoption du règlement d'emprunt 2021-001 au montant de 661 788\$ permettant la réalisation d'un espace de jeux d'eau et la construction d'un bâtiment de services;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil autorise la direction générale à préparer une liste référendaire pour l'ouverture du registre des personnes habiles à voter pour le règlement 2021-001.

Que ce Conseil fixe au mercredi 3 mars 2021 la date limite pour recevoir toute demande d'ouverture du registre référendaire, si requis, pour le règlement d'emprunt 2021-001.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

1.9 2021-02-037 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2021-002 POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES INDIVIDUELLES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte le règlement d'emprunt 2021-002 au montant de 92 274\$ permettant d'accorder une aide financière sous la forme d'une avance de fonds remboursable pour la réfection d'une installation septique individuelle

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10 2021-02-038 VENTE POUR TAXES 2021 : ADOPTION DE LA LISTE DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS

La secrétaire-trésorière et directrice générale soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 10 juin 2021 afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que la secrétaire-trésorière, directrice générale prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

1.11 2021-02-039 VENTE POUR TAXES 2021 : AUTORISATION D'ENCHÉRIR ET ACQUÉRIR CERTAINS IMMEUBLES MIS EN VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU que la municipalité de Papineauville peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2021-02-038;

ATTENDU que ce Conseil croit opportun d'autoriser la secrétaire-trésorière, directrice générale ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière, directrice générale ou son représentant à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 10 juin 2021 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

1.12 2021-02-040 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU que ce Conseil souhaite obtenir une aide financière du député de Papineau dans le but d'améliorer le réseau routier municipal pour l'exercice financier 2021-2022;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil demande au député de Papineau, monsieur Mathieu Lacombe, de bien vouloir considérer l'octroi d'une aide financière de 30,000\$ à partir de son budget discrétionnaire 2021-2022 dans le but d'améliorer le réseau routier municipal.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.13 2021-02-041 RUPTURE DE BAIL AVANT TERME PAR INTERNET PAPINEAU : DÉCISION

ATTENDU que le bail actuel avec Internet Papineau se termine le 14 juin pour la suite 203 et le 31 octobre pour la suite 201;

ATTENDU qu'Internet Papineau a soumis une demande de rupture de bail avant terme puisqu'un nouveau bâtiment a été acquis permettant de centraliser leurs opérations et bonifier leur offre de service;

Il est recommandé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil autorise la rupture avant terme du bail d'Internet Papineau pour le 31 mars 2021.

Que la direction générale soit responsable de s'assurer que les locaux concernés soient remis dans un état qui satisfait aux attentes de la municipalité.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES

2.1 2021-02-042 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JANVIER 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 janvier 2021 pour un montant total de 37 248.31 \$ comprenant les chèques numéros 14055 à 14079.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 janvier 2021 au montant de 288 626.63 \$ comprenant les dépôts directs numéros 502670 à 502717.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 janvier 2021 au montant de 64 576.64 \$ comprenant les prélèvements numéros 5143 à 5197.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 janvier 2021 au montant de 139 849.16 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 61 021.59 \$ jusqu'au 31 janvier 2021.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2021-02-043 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 JANVIER 2021

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 31 janvier 2021 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil accepte tel que déposé et adopte l'état des activités de fonctionnement (11.61 %) et d'investissement au 31 janvier 2021.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2021-02-044 BUDGET 2021 : AUTORISATION DE VERSEMENT DES DONNS, COMMANDITES ET SOUTIENS FINANCIERS

CONSIDÉRANT les demandes de dons et commandites reçues et respectant la politique de dons et commandites en vigueur;

CONSIDÉRANT les demandes de soutien financier présentées par la Corporation des loisirs de Papineauville et le Comité culturel de Papineauville;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil procède au versement des dons suivants :

- Fondation LJP: 500\$ - Projets multiples (voyage, sport, sorties éducatives...)
- Organisme de participation des parents : 900\$ - sacs collations réutilisables
- Club de marche La Randonnée: 250\$ - Tournoi de golf
- Service de garde école St-Pie X : 150\$ - Yoga pour enfants

Que ce Conseil autorise les soutiens financiers suivants :

- Corporation des loisirs de Papineauville
 - 1500\$ épluchette de maïs : conditionnellement à la tenue de l'activité
 - 1500\$ Noël des enfants : conditionnellement à la tenue de l'activité
- Comité des affaires culturelles de Papineauville
 - 5000\$ Rendez-vous des Arts : conditionnellement à la tenue de l'activité

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 970 : Subventions et commandites, 02 70172 690 : Subvention corporation des loisirs et 02 70293 996 : Affaires culturelles.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2021-02-045 AUTORISATION DE PAIEMENT : PLANS ET DEVIS PARC DE JEUX D'EAU

ATTENDU que des travaux pour rédiger les plans et devis à 70% ont été complétés en lien avec la demande d'aide financière au Programme d'aide financière pour infrastructures récréatives et sportives en février 2020 ;

ATTENDU la réception de la facture 2591 du 18 décembre 2020 pour des honoraires professionnels à cette fin ;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture autorise une dépense et un déboursé de 19010.00\$ plus taxes pour le paiement de la facture 2591 du 18 décembre 2020.

Les sommes à cette fin seront puisées à même le poste budgétaire 23 08007 001 : Aménagement des parcs.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2021-02-046 QUOTE-PART DE LA MRC PAPINEAU ET DU PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL VERT DE PAPINEAU : AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU la réception de la répartition de la quote-part 2021 de la Municipalité de Papineauville pour les activités de la MRC de Papineau au montant de 129,964.74\$;

ATTENDU la réception de la répartition de la quote-part 2021 le Parc industriel régional vert de Papineau au montant de 4333.98 \$;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte la répartition de la quote-part 2021 de la municipalité de Papineauville et autorise une dépense et un déboursé de 129,964.74 \$ pour ce faire et payable selon les échéances suivantes :

1 ^{er} mars 2021 :	43,321.58 \$
1 ^{er} juillet 2021:	43,321.58 \$
1 ^{er} septembre 2021:	43,321.58 \$

Que ce Conseil accepte la répartition de la quote-part 2021 de la municipalité de Papineauville pour le PIRVP et autorise une dépense et un déboursé de 4 333.98 \$ pour ce faire et payable selon les échéances suivantes :

1 ^{er} mars 2021 :	1444.66 \$
1 ^{er} juillet 2021 :	1444.66 \$
1 ^{er} septembre 2021:	1444.66 \$

Les fonds à cette fin seront puisés à même les différents postes budgétaires touchés.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2021-02-047 AUTORISATION D'EMBAUCHE DE 2 POMPIERS

ATTENDU que la brigade incendie est composée d'un maximum de 25 pompiers et que des postes sont disponibles;

ATTENDU que deux candidats ont été reçus en entrevue par des officiers de la brigade des incendies;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines et du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie et du comité des ressources humaines, autorisent l'embauche d'Alexandra Allard et Alexandre Beauchamp au poste de pompier volontaire au service de sécurité incendie.

Que le directeur du service incendie soit responsable de s'assurer du respect de l'entente normative actuellement en vigueur pour les pompiers volontaires.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 2021-02-048 ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DU QUÉBEC : PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE

ATTENDU que le paiement de la cotisation annuelle à l'Association des directeurs généraux du Québec est prévu au budget 2021 et la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation comité ressources humaines, autorise une dépense et un déboursé de 959.13 \$ plus taxes pour le renouvellement de la cotisation 2021 à l'Association des directeurs municipaux du Québec de la directrice générale.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 13200 494 : Cotisations et abonnements.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.3

2021-02-049 ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS MODIFIÉE POUR LA RÉALISATION DU MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE ET LA RÉVISION DES ÉCHELLES SALARIALES ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES COLS BLANCS ET COLS BLEUS.

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-10-442 acceptant une proposition de service pour la réalisation du maintien de l'équité salariale et la révision des échelles salariales et conditions de travail des cols blancs et cols bleus;

ATTENDU qu'une proposition modifiée a été soumise à cet effet laquelle prévoit plus d'heures afin de réaliser ledit mandat de façon adéquate;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des ressources humaines, accepte la proposition de service de la firme Buziness, Agence de connexion et développement des organisations du 20 janvier 2021 pour la réalisation du maintien de l'équité salariale et pour la révision des conditions de travail des cols bleus et cols blancs.

Qu'une dépense et un déboursé maximal de 21,750 \$ plus taxes soient autorisés pour ce mandat qui sera réalisé à l'heure. Qu'une dépense et un déboursé maximal de 2175 \$ plus taxes soient autorisés pour les frais de planification et de gestion.

La résolution 2020-10-442 est par la présente abrogée à toute fin que de droit.

Que les fonds à cette fin soient puisés à même le poste budgétaire 02 621000 419 : Services professionnels

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.4

2021-02-050 CHEF D'ÉQUIPE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS : AUTORISATION DE LANCER UN APPEL DE CANDIDATURES

CONSIDÉRANT l'adoption de l'organigramme municipal lequel prévoit un poste de chef d'équipe au sein du service des travaux publics;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil autorise la direction générale à lancer un processus de recrutement pour un chef d'équipe au sein du service des travaux publics.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1

2021-02-051 NETTOYAGE DU GARAGE MUNICIPAL : OCTROI D'UN CONTRAT

ATTENDU la nécessité de procéder au nettoyage intérieur du garage municipal et la réception de deux soumissions à cette fin, soit :

Entretien mobile LC	7795\$ plus taxes
Charlebois Haute Pression	9800\$ plus taxes

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la soumission du 30 novembre 2020 de la compagnie Entretien Mobile L.C. pour procéder au nettoyage intérieur du garage municipal et selon les termes précisés à la soumission. Une dépense et un déboursé de 7795.00 \$ avant taxes sont autorisés à cette fin.

Les frais de location d'échafaud sont à la charge de la municipalité pour un maximum de 200\$ plus taxes.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 522 : Entretien et réparations bâtiments.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 2021-02-052 AUTORISATION D'ACHAT D'UNE POMPE SUBMERSIBLE POUR LA MISE EN INVENTAIRE

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'achat d'une pompe submersible pour mettre en inventaire ;

ATTENDU que la réparation d'une pompe actuelle est estimée à 5950\$ plus taxes ;

ATTENDU que l'achat d'une pompe submersible neuve est au coût de 6250.00\$;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation comité des travaux publics autorise une dépense et un déboursé maximal de 6250.00 \$ plus taxes pour l'achat d'une pompe submersible.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 05003 000 : Usine d'épuration et stations de pompage.

Qu'un transfert du fond affecté égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2021-02-053 STATISTIQUE JANVIER 2021 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le service des incendies est intervenu sur 5 évènements en janvier : 3 sorties en désincarcération, 1 sortie en entraide pour un autre service et 1 assistance pour un service ambulatoire.

5.2 2021-02-054 AUTORISATION D'ACHAT : EMBARCATION DE SAUVETAGE SUR GLACE

ATTENDU que le directeur du service incendie demande une autorisation pour l'achat d'une embarcation de sauvetage sur glace puisque l'équipement actuel n'est plus adéquat;

ATTENDU la réception de deux soumissions à cette fin;

Aqua Services	9020,98\$ plus taxes
L'arsenal	8375\$ plus taxes

ATTENDU que les sommes n'ont pas été prévues au budget 2021 mais qu'il est essentiel d'assurer la protection de la population en matière de sauvetage sur glace;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, accepte la soumission de la compagnie L'Arsenal au montant de 8375\$ plus taxes et transport pour l'achat d'une embarcation de sauvetage sur glace.

Une dépense et un déboursé de 8375\$ plus taxes pour l'achat de cette embarcation sont autorisés à cette fin.

Les fonds à ces fins seront puisés à même les postes budgétaires 23 0302 000 : Véhicules incendie.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.3 2021-02-055 AUTORISATION D'ACHAT : LAVOIR ET ARMOIRE DE SÉCHAGE

ATTENDU qu'il y a lieu de faire l'achat d'un nouveau lavoir et armoire de séchage pour le nettoyage des habits de combat ;

ATTENDU la réception de deux soumissions à cet effet, soit :

	Aéro-Feu	Lavxel
Laveuse	7131\$	7181\$
Séchoir	12,129\$	12,179\$
Base laveuse	450\$	450\$
Livraison, installation	995\$	995\$
Total avant taxes	20,705\$	20,805\$

ATTENDU que cette dépense est prévue aux immobilisations 2021 ;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, accepte la soumission 20201019-FA01 du 19 octobre 2020 de la compagnie LAVXEL au montant de 20,805\$ plus taxes pour l'achat d'un lavoir et d'un séchoir pour les équipements de combat.

Une dépense et un déboursé de 20 805.00\$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 03001 000 : Équipements de pompiers.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.4 2021-02-056 AUTORISATION D'ACHAT DE PNEUS

ATTENDU qu'il y a lieu de faire l'achat de quatre pneus pour l'unité de secours et qu'une soumission a été reçue à cette fin ;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2021 ;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, autorise une dépense et un déboursé de 1961.92\$ plus taxes pour l'achat de quatre pneus chez Pneus Robert Bernard pour l'unité de secours.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 525 : Entretien et réparations véhicules.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.5 2021-02-057 ACQUISITION D'UN NOUVEAU CAMION CITERNE : MANDAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET AU DIRECTEUR DU SERVICE DES INCENDIES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil mandate la direction générale, aidée du directeur du service des incendies, à préparer un devis pour l'acquisition d'un nouveau camion-citerne pour le service des incendies.

Que la direction générale soit de plus autorisée à préparer un dossier impliquant les municipalités limitrophes dans le but d'effectuer un achat commun.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. URBANISME

6.1 2021-02-058 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Permis et certificats	JANVIER 2021
Rénovation	4
Abattage d'arbres	1
Renouvellement	4
Bâtiment complémentaire	1
Dérogation mineure	2
Affichage	2

6.2

2021-02-059 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-315

- ATTENDU les dispositions de la section VI du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);
- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 2004-03-07;
- ATTENDU que la demande de dérogation mineure a pour effet d'autoriser une opération cadastrale pour deux lots contigus projetés dont les lignes de profondeur mesurent 29,09 m, 28,32 m et 35,97 m tel qu'identifié sur le plan d'opération cadastrale préparé par Frédérick Vincent, arpenteur-géomètre daté du 15 décembre 2020 ;
- ATTENDU que les projets de lots dérogent à l'article 3.2.1 du règlement de lotissement 2004-03-04 relativement à la profondeur minimale exigée de 45 m dans un secteur riverain;
- ATTENDU que les lots dérogatoires projetés sont destinés à la construction d'un bâtiment résidentiel de 6 logements sur chacun d'eux;
- ATTENDU que le caractère dérogatoire des demandes n'est pas mineur car l'écart entre la norme et les dérogations demandées atteint 15,91 m pour la plus petite profondeur;
- ATTENDU que l'application de l'article 3.2.1 du règlement de lotissement 2004-03-04 ne cause pas préjudice au propriétaire car il peut construire un bâtiment sur le lot existant protégé par droits acquis sans le remplacer par deux dérogatoires;
- ATTENDU que les projets de lots dérogatoires visent une intensification de l'occupation du terrain à proximité des rives risquant de perturber le milieu aquatique adjacent;
- ATTENDU que les demandes de dérogations mineures 2020-315 ont été soumises au comité consultatif d'urbanisme;
- ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;
- ATTENDU qu'un avis public a été publié permettant à tous de prendre connaissance de la présente demande de dérogation mineure et d'émettre questions et commentaires;
- ATTENDU qu'aucune demande d'information ou question n'a été portée à l'attention du conseil sur la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme refuse la demande de dérogation mineure 2020-315 permettant une opération cadastrale pour deux lots contigus sur le lot 4 997 706, 226, rue Henri-Bourassa.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

7.1 2021-02-060 APPUI AUX DÉMARCHES DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT ET AUTORISATION DE RENCONTRER LES REPRÉSENTANTS DE LA MRC EN MATIÈRE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil autorise les membres du comité consultatif à rencontrer le préfet et la directrice générale de la MRC de Papineau afin de discuter des enjeux en matière de gestion des matières résiduelles dans le MRC de Papineau.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7.2 2021-02-061 DÉPÔT DES STATISTIQUES ANNUELLES 2020 POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Période	Déchets						Recyclage						Compostage						Déchets, Recyclage, Compostage		
	2020		2019		2018		2020		2019		2018		2020		2019		2018		2020	2019	2018
	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Total Tonnes	Total Tonnes	Total Tonnes
Janvier	34,24	47%	41,36	48%	42,96	47%	27,25	38%	32,26	37%	27,43	30%	10,66	15%	12,62	15%	21,19	23%	72,15	86,24	91,58
Février	43,52	64%	41,83	62%	40,94	57%	20,02	29%	17,67	26%	21,07	29%	4,96	7%	8,08	12%	9,75	14%	68,50	67,58	71,76
Mars	43,72	58%	42,98	56%	41,98	56%	23,75	31%	23,44	31%	22,89	30%	8,55	11%	10,37	14%	10,63	14%	76,02	76,79	75,50
Avril	64,08	51%	83,66	65%	53,81	60%	44,72	35%	36,87	29%	22,64	25%	17,22	14%	7,73	6%	13,07	15%	126,02	128,26	89,52
Mai	58,58	61%	65,74	60%	59,27	60%	21,71	23%	26,42	24%	21,91	22%	15,06	16%	17,67	16%	17,18	17%	95,35	109,83	98,36
Juin	44,09	56%	47,21	60%	42,39	48%	25,30	32%	18,88	24%	33,45	38%	9,23	12%	12,93	16%	13,01	15%	78,62	79,02	88,85
Juillet	47,05	58%	51,83	53%	42,20	53%	21,43	27%	33,81	35%	21,60	27%	12,15	15%	11,34	12%	15,67	20%	80,63	96,98	79,47
AOÛT	45,26	52%	42,93	55%	43,75	43%	21,19	25%	23,65	30%	41,90	41%	19,81	23%	11,83	15%	15,98	16%	86,26	78,41	101,63
Septembre	72,80	65%	53,32	58%	51,63	60%	24,57	22%	24,97	27%	22,48	26%	15,39	14%	13,82	15%	11,45	13%	112,76	92,11	85,56
Octobre	63,58	55%	69,31	64%	68,00	60%	37,95	33%	23,96	22%	23,85	21%	14,99	13%	15,85	15%	20,76	19%	116,52	109,12	112,61
Novembre	45,53	47%	45,00	57%	45,35	57%	37,43	39%	21,15	27%	25,00	31%	14,15	15%	12,42	16%	9,20	12%	97,11	78,57	79,55
Décembre	41,02	43%	38,88	54%	25,90	46%	45,78	47%	19,14	27%	23,10	41%	9,59	10%	13,33	19%	7,41	10%	96,39	71,35	56,41
Totaux	603,47	55%	624,05	58%	558,18	54%	351,10	32%	302,22	28%	307,32	30%	151,76	14%	147,99	14%	165,30	15%	1 106,33	1 074,26	1 030,80

7.3 2021-02 -062 CALENDRIER 2022 : THÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil demande au comité consultatif en environnement de s'impliquer dans la conception du calendrier 2022 dont la thématique sera l'environnement.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7.4 2021-02-063 RENOUELEMENT DE MANDAT DE MADAME NICOLE BEAUCHAMP AU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU que le règlement 2015-008 sur la formation du comité consultatif en environnement stipule que le mandat des membres doit être renouvelé via résolution;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, renouvelle le mandat de Madame Nicole Beauchamp au sein du comité consultatif d'environnement jusqu'en février 2023.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2021-02-064 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Statistiques janvier 2021 bibliothèque	
Abonnements actifs	338
Prêt de livres numérique	40
Prêt régulier	317
Prêt instruments de musique	4
Jours d'ouverture	16

8.2 2021-02-065 JEUX D'EAU : PROPOSITION POUR FINALISATION DES PLANS ET DEVIS

ATTENDU la résolution 2021-01-007 autorisant le lancement d'un appel d'offres pour la construction d'un bâtiment de service et de jeux d'eau ;

ATTENDU que les plans et devis sont réalisés pour le moment à 70% et qu'il est nécessaire de les terminer avant d'aller en appel d'offres ;

ATTENDU la réception d'une proposition de service des mêmes professionnels qui travaillent le dossier depuis le tout début ;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture accepte les propositions de service professionnels suivantes en mandats distincts.

Architecture	Jean Dallaire architectes	7350.00\$ + taxes
Électromécanique	CIMA+	11000.00\$ + taxes
Structure	Larocque Cournoyer	4000.00\$ + taxes

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2021-02-066 JEUX D'EAU : PROPOSITION POUR SURVEILLANCE DE CHANTIER

ATTENDU la résolution 2021-01-007 autorisant le lancement d'un appel d'offres pour la construction d'un bâtiment de service et de jeux d'eau ;

ATTENDU qu'une surveillance de chantier doit être effectuée afin de s'assurer que les critères de l'appel d'offres ainsi que la réalisation des travaux soient respectés selon les plans et devis;

ATTENDU la réception d'une proposition de service des mêmes professionnels qui travaillent le dossier depuis le tout début;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture accepte les propositions de service professionnels suivantes pour la surveillance de chantier lors des travaux de construction du bâtiment de service et de l'aire de jeux d'eau.

Architecture	Jean Dallaire architectes	10800.00\$ + taxes
Électromécanique	CIMA+	7000.00\$ + taxes
Structure	Larocque Cournoyer	4250.00\$ + taxes

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2021-02-067 PARC DU CHEMIN SERVANT : PROPOSITION DE SERVICE POUR PLAN D'AMÉNAGEMENT

ATTENDU que la municipalité de Papineauville souhaite donner accès à la baie de la Pentecôte à ses citoyens et qu'à cette fin il y a lieu de procéder à certains aménagements sur des terrains lui appartenant sur le chemin Servant;

ATTENDU qu'un changement de zonage et une consultation publique devront avoir lieu avant de procéder à ce changement de vocation;

ATTENDU la réception d'une proposition de service pour la réalisation d'un plan d'aménagement et d'accompagnement lors de la consultation publique;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture accepte la proposition OS21-1782 du 22 janvier 2021 de la compagnie A4 Architecture au montant de 6800.00\$ plus taxes pour la conception d'un plan d'aménagement et l'accompagnement dans l'organisation de consultations publiques.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70150 521 : Entretien des parcs et terrains de jeux.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5 2021-02-068 AUTORISATION D'ACHAT D'UNE TRACEUSE POUR LES SENTIERS DES MONTFORTAINS

ATTENDU un partenariat entre la municipalité, le Marathon canadien de ski et le Centre de services scolaires Cœur-des-Vallées;

ATTENDU l'octroi d'une subvention pour le traçage de pistes de ski de fond, incluant l'achat d'équipement;

ATTENDU qu'il est plus simple pour la municipalité d'être propriétaire de ce type d'équipement;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture accepte la proposition de la compagnie Tillertechestrie du 22 janvier 2021 au montant de 3975.00\$ plus taxes incluant le transport pour l'achat d'une traceuse à neige. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08001 001 : Équipements.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.6 2021-02-069 AUTORISATION D'ACHAT DE CHAISES POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU la possibilité d'acquérir 200 chaises coussinées de la maison funéraire Shields Berthiaume au coût de 5\$ l'unité;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

ATTENDU que des sommes sont prévues au budget 2021 pour l'achat de mobilier;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture procède à l'achat de 200 chaises au coût de 5.00\$ chacune de la maison funéraire Shields Berthiaume pour un total de 1000.00\$ sans taxes.

Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les sommes à cette fin seront puisées à même le poste budgétaire : 02 70120 527 Ameublement et accessoires.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

9.1.1 2021-02-070 MOTION DE FÉLICITATIONS AU COORDONNATEUR SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET PROMOTION TOURISTIQUE : TROUSSE SCIENTIFIQUE

Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière donne une motion de félicitations à monsieur Patrick Chartrand, coordonnateur sports, loisirs, culture et promotion touristique, pour le projet de trousse scientifique qui a rencontré un grand succès.

9.2 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

Sans objet

9.3 2021-02-071 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que cette séance soit levée à 19h42.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 9 février 2021.

Martine Joanisse
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE SUPPLÉANT

« Je soussigné, Paul Gagnon, maire suppléant de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 9 février 2021.

Paul Gagnon
Maire suppléant

POUR APPROBATION: SÉANCE DU 9 MARS 2021